

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 12 (1904)

Heft: 8

Artikel: L'organisation des colonnes sanitaires auxiliaires en Suisse [suite]

Autor: Isler

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-548987>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

ABONNEMENTS

SUISSE. 1 an Fr. 2.50
ÉTRANGER 1 an Fr. 4.—
Le Numéro : 25 Ct.

ANNONCES

SUISSE la ligne 30 Ct.
ÉTRANGER . . . la ligne 40 Ct.
Réclame : 1 Fr. la ligne.

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ CENTRAL
de la Croix-Rouge Suisse, de l'Alliance des Samaritains
et de la Société Militaire Sanitaire Suisse.

→ **Publication Mensuelle** ←

Directeur-Fondateur : Dr J. BRAUN.

Secrétaire de la Rédaction : Dr A. PUGNAT.

Rédaction et Administration : Genève, 8, Corraterie.

L'organisation

des colonnes sanitaires auxiliaires en Suisse.

Par M. le Colonel ISLER,

Instructeur en chef des troupes sanitaires

(Suite.)

Ces colonnes de transport peuvent en temps de guerre être utilisées aux transports suivants :

1^o Sur route avec chars. Ce moyen d'évacuation des malades et blessés est employé surtout entre les postes sanitaires de campagne et la station de chemin de fer la plus à portée, ainsi qu'entre la station de chemin de fer terminus et les hôpitaux. Il se peut aussi que même lorsqu'une ligne ferrée se trouve à proximité, elle ne soit pas à la disposition du service sanitaire et, dans ce cas, tout le trajet doit être effectué sur des chars. Ces colonnes portent le nom de : Colonnes de transport auxiliaires.

2^o Sur voie ferrée, par wagons de chemins de fer. Cette méthode, de

toutes la plus rapide, sera employée chaque fois que cela sera possible ; elle se fera au moyen de trains sanitaires auxiliaires quand ces voitures sont arrangées pour le transport de blessés couchés, et au moyen de wagons à voyageurs quand les blessés seront transportés assis.

3^o A la montagne, où ne se trouve aucune route carrossable. Ce moyen peut, suivant le théâtre de la guerre, jouer un rôle très important. Les secours officiels n'ont rien prévu dans ce domaine ; nous n'avons pas d'ambulances arrangées pour suivre les troupes en montagne. Les secours volontaires doivent donc combler cette lacune par l'organisation de colonnes de transports de montagnes.

4^o En bateau. Cette méthode est la moins fatigante pour les blessés, mais, dans notre position, n'a que très peu d'importance, par le fait que nous n'avons pas de canaux et peu de rivières navigables et, qu'en outre, la plupart de nos localités, sur nos

lacs, sont dotées de voies ferrées. Néanmoins ce transport pourrait être utilisé, par exemple, pour un hôpital d'armée à Weggis-Vitznau, par des colonnes de transport par eau.

5° Dans le domaine des hôpitaux territoriaux, pour le transport des malades de la gare jusqu'aux hôpitaux. Ce sont les colonnes d'hôpital qui auront à assurer le transport et la répartition des malades.

Il va de soi que soit l'organisation, soit le matériel de ces colonnes vont varier selon le genre de transport auquel ils seront affectés. Il est pourtant recommandable de les organiser de façon à pouvoir facilement se transformer pour l'une ou l'autre des méthodes employées.

Dans la suite, nous aurons surtout en vue les colonnes auxiliaires de transport qui auront à opérer sur routes. Ce sont ces unités qui devront être les plus nombreuses, dont l'équipement est le plus difficile et dont l'organisation devra servir de modèle pour les autres.

Voyons un peu où et comment ces colonnes sanitaires auxiliaires peuvent être établies.

(A suivre.)

Dangers d'infection des plaies par le babil au cours des opérations.

Chacun sait que, pendant les opérations, il ne faut pas causer; en effet, il y a danger d'infection par l'air expiré et surtout par la salive projetée sous forme de « postillons ». M. Mendes de Léon, dans les *Archiv. für Klinische Chirurgie*, LXXII, 4,

publie le résultat d'études fort intéressantes qu'il vient de faire sur les microbes contenus dans les particules de salive projetées pendant la conversation.

L'auteur s'est attaché à faire compter le nombre de mots que prononcent, au cours d'une opération, le chirurgien et son aide immédiat; alors même que leur attention est éveillée, qu'ils s'observent du mieux possible, ce nombre est beaucoup plus élevé qu'on ne le croirait; et les « sténogrammes » qui sont donnés comme exemples sont très frappants. Pour une opération sans à-coups d'une durée maxima de quarante-cinq minutes, le nombre de mots varie de 110 à 254, et, comme le fait remarquer l'auteur, on pourrait quintupler ce chiffre, s'il s'agissait d'une intervention longue, accidentée, et non « surveillée ». Il y a donc là une source d'infection qui ne saurait être négligeable.

Pour le mieux démontrer (*Semaine médicale*, 1904, p. 107), M. Mendes de Léon a recours au dispositif suivant : On parle, pendant une minute et demie, à phrases courtes, avec des pauses, à 0 m. 30 d'une plaque de Petri; sur cette plaque, mise à l'étuve, se développent toujours de nombreuses colonies de microbes. Sans entrer dans le détail expérimental, disons encore que l'auteur s'est efforcé de compter les gouttelettes salivaires projetées au cours de la parole : il en trouva au moins 60, pour une émission de 300 mots, la surface sur laquelle on les recueillait étant placée à 0 m. 35 de la bouche, autrement dit à la distance ordinaire qui sépare la